



# **BUDGET 2016 en bref**

## **Municipalité de La Doré**

14 décembre 2015

Pour garantir l'avenir de notre communauté, les membres du conseil municipal auront une préoccupation constante et soutenue à l'endroit des trois enjeux incontournables suivants:

1. **stabiliser et accroître notre population;**
2. **maintenir et améliorer notre cadre de vie;**
3. **diversifier les activités économiques.**

Pour 2016, la baisse des contributions qui découle du pacte fiscal et pour faire face aux coûts d'opérations et de fonctionnement en hausse, la Municipalité a dû ajuster les revenus en fonction de ces réalités. Les revenus de la Municipalité seront composés des taxes sur les immeubles imposables et de la tarification des services. Ils comprendront aussi des revenus générés par nos corporations estimés à 68 125\$. Lors de la présentation du budget 2016, le conseil municipal a approuvé un budget de fonctionnement équilibré et un plan triennal d'immobilisations qui visent à atteindre ces trois objectifs fondamentaux pour le futur de notre vie collective.

### **Les principales mesures et actions retenues par le conseil afin d'agir sur ces enjeux**

1. La ressource en loisir, sport et culture sera maintenue pour 2016;
2. Les plans et devis de la piste cyclable, reliant le Zoo Sauvage et le Moulin des Pionniers qui sont en cours de réalisation par les professionnels mandatés, seront reçus et le projet sera mis en oeuvre;
3. La réfection de l'avenue des Jardins Ouest jusqu'au chemin du rang 7 sera réalisée;
4. Des interventions curatives seront réalisées sur certains segments du rang St-Joseph;
5. La Municipalité, par son budget de promotion et de développement, soutiendra la relance de la filière des feuillus dont le projet de NFI pour implanter son usine de palettes;
6. Elle travaillera également pour relancer d'autres créneaux dans la zone industrielle lourde développée à cet effet depuis 2004;
7. La Municipalité encadrera la rationalisation des différents sentiers motorisés sur son territoire et elle contribuera à en faire la promotion concertée;
8. Des campagnes de promotion structurées seront établies afin de promouvoir La Doré comme milieu de vie ainsi que ses nombreux potentiels. Les activités actuelles seront maintenues ou améliorées;
9. Nos activités de recrutement et d'accueil pour les nouveaux citoyens seront évaluées et rendues plus pertinentes, s'il y a lieu;
10. Nous identifierons des projets porteurs de notre futur dans les domaines de la foresterie, de l'agro foresterie, de l'agro alimentaire, de la villégiature et du plein-air et nous soutiendrons la mise en valeur des projets viables;
11. La relocalisation des bureaux municipaux et la construction d'une nouvelle caserne feront partie de nos enjeux et elles continueront d'être proposées, planifiées et avancées;
12. Le conseil travaillera à développer de nouveaux emplacements résidentiels correspondants aux projets de vie de toutes les catégories de citoyens;
13. Nous prioriserons nos stratégies pour «sauver notre église», monument de notre solidarité et des valeurs doréennes.

Pour supporter ces perspectives et nous engager face à ces enjeux, j'ai proposé au conseil municipal l'adoption des prévisions budgétaires prévoyant **2 132 316\$** de revenus et de permettre des dépenses et des affectations au niveau de **2 175 316\$**. Le budget 2016 est équilibré par l'utilisation de **43 000\$** à même les surplus accumulés.

### **Les faits saillants du budget municipal**

Le rôle d'évaluation, déposé en août 2015, a établi la valeur de tous les immeubles imposables à **82 847 900\$**.

Le budget municipal tient compte des orientations fiscales du Gouvernement du Québec.

Ce budget incorpore plusieurs charges en provenance de l'État et aussi des quotes-part en provenance de d'autres structures mandatées par lui dans des compétences qui sont partagées en régie ou avec des institutions gouvernementales.

Ces charges se répartissent sommairement comme suit:

- quotes-parts à la MRC Domaine-du-Roy de **267 928\$**, dont **165 292\$** vont à la Régie des matières résiduelles du Lac St-Jean;
- la Sûreté du Québec coûte **62 562\$**;
- en sécurité civile, nous versons **89 871\$** à la Ville de St-Félicien pour les opérations et la gestion du regroupement des brigades La Doré/St-Félicien/St-Prime (La caserne de La Doré a un budget local distinct.).

La tarification des différents services est établie en fonction du principe d'**utilisateur/payeur et incorpore des portions du service de la dette par service rendu.**

Le **service d'aqueduc** subit une légère augmentation de 12.94\$ annuellement dû au financement des investissements pour les systèmes de production et de traitement de l'eau potable.

Le **service d'égout** demeure stable à 215\$ et la réserve pour son maintien y est incorporée.

La **tarification des fosses septiques** demeure la même à 90.50\$ pour les résidences permanentes et à 45.25\$ pour les résidences saisonnières.

La **collecte des ordures** est tarifée selon les charges pour ce service et elle demeure au même taux soit 210\$ pour les résidences, 288\$ pour les ICI EAE (entreprise agricole enregistrée) et 439\$ pour les ICI (commerce).

Le **taux des baux des maisons mobiles** est de 265\$ annuellement, une indexation de 10\$.

Les organismes de loisir, du sport, de la culture et du patrimoine reçoivent un soutien financier selon les estimés des besoins prioritaires déposés soit :

- Centre des Loisirs (32 520\$);
- Complexe sportif (99 035\$);
- Bibliothèque Gilbert-Langevin et ses activités (21 705\$);
- les autres activités reçoivent un soutien financier et en ressources humaines estimé à 94 415\$.

Le budget 2016 contient des prévisions de 43 900\$ pour des activités de promotion du territoire et de ses potentiels.

L'aménagement, l'urbanisme et le soutien au développement nécessitent 104 050\$ et le développement économique et du commerce peut compter sur 65 100\$. Pour sa part au développement et à l'emploi, les volets tourisme, patrimoine et culturel disposent de 60 295\$ en support à leur fonctionnement ou projets.

Le conseil, par différentes mesures et grâce à des programmes, fait la promotion du développement social et économique. Il encourage la construction, la rénovation et l'amélioration de la qualité de vie communautaire. Toutes ces actions sont soutenues par des budgets de base et accompagnées de ressources locales et des autres paliers de gouvernement.

### **Budgets des infrastructures, des réseaux et de la voirie**

L'investissement net dans les immobilisations et autres actifs figurait au bilan municipal de 2014. Ces actifs étaient **d'environ 7.3 millions de dollars**. Il justifie donc une surveillance et une attention continues. Ces actifs sont ceux des infrastructures de voirie, des réseaux d'aqueduc et d'égout, des équipements sanitaires et de plusieurs édifices et bâtiments de la collectivité. Ces ensembles sont considérables, nombreux et déployés sur tout notre territoire. Nous devons les entretenir et voir à les restaurer afin d'améliorer leur performance et maintenir ou augmenter leur qualité et/ou en corriger les désuétudes. La planification et le financement de ces enjeux fait partie du plan triennal qui est élaboré en même temps que le budget.

### **Le programme triennal d'investissements de la Municipalité (2016-2018)**

Les besoins en investissements pour préserver, restaurer et améliorer la qualité et la performance des actifs municipaux nécessiteraient **7 358 175\$** au cours des trois prochaines années afin de satisfaire les priorités observées.

Pour réaliser ces projets, il faut réunir simultanément les quatre grands éléments financiers ci-dessous :

1. les budgets disponibles aux opérations annuelles;
2. l'utilisation des surplus accumulés et des fonds réservés;
3. le recours à des emprunts à long terme;
4. les subventions à obtenir des différents programmes gouvernementaux.

Pour l'année 2016, le conseil municipal a budgété des travaux d'immobilisations totalisant **4 822 175\$** dont :

1. 24 000\$ pris dans notre budget d'opération 2016;
2. 53 000\$ financés par le fonds de roulement;
3. 461 794\$ puisés auprès des surplus accumulés et/ou réservés;
4. 1 651 500\$ financés par différents règlements d'emprunt à long terme;
5. 2 631 881\$ proviennent des différents programmes gouvernementaux soit :
 

1. <u>Égout</u> : Mise aux normes des étangs pour le taux de phosphore (déphosphatation)	300 000\$
2. <u>Piste cyclable</u> : Travaux d'infrastructures	400 000\$
3. <u>Bureau municipal</u> : Relocalisation	520 000\$
4. <u>Caserne de pompiers</u> : Relocalisation	552 500\$
5. <u>Parc de planche à roulettes</u> : Mise à niveau	25 000\$
6. <u>Avenue des Jardins Ouest et chemin de la Branche-Ouest</u> : Réfection réseau routier	600 000\$
7. <u>Route St-Joseph</u> : Réfection réseau routier (travaux curatifs)	185 381\$
8. <u>Pont La Doré/Normandin</u> : Réfection du tablier du pont (partage 1/3-2/3 avec Normandin)	<u>49 000\$</u>
<b>TOTAL</b>	<b>2 631 881\$</b>

Un avis de motion visant à adopter le règlement **2015-007** a été donné et le conseil municipal l'a adopté le 14 décembre 2015, lors de la séance publique spéciale qui a suivi le présent discours sur le budget. Par ce règlement, sont établis pour l'exercice financier **2016**, les différents taux de la taxation, la tarification des services et des compensations afin de fournir les revenus suffisants pour les opérations et pour les investissements requis et autorisés par le conseil en lien avec les énoncées du discours sur le budget 2016 qui a été déposé auprès des membres du conseil municipal de La Doré.

L'intégral de ce discours ainsi que les détails du règlement 2015-007 sur la taxation sont disponibles sur le site Web de la Municipalité de La Doré ([www.municipalite.ladore.qc.ca](http://www.municipalite.ladore.qc.ca)) ainsi que l'intégral de la séance publique.

Jacques Asselin, Maire

### SOMMAIRE DU BUDGET 2016

REVENUS	2016	2015
Taxes	1 598 305\$	1 537 841\$
Gouvernements	432 386\$	415 492\$
Autres	101 625\$	134 110\$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b><u>2 132 316\$</u></b>	<b><u>2 087 443\$</u></b>
DÉPENSES		
Administration générale	463 140\$	441 379\$
Sécurité publique	171 513\$	171 957\$
Réseau routier	295 030\$	303 435\$
Réseau d'aqueduc	164 475\$	164 150\$
Réseau d'égout	139 800\$	127 557\$
Matières résiduelles	146 400\$	143 538\$
Santé et bien-être	48 300\$	35 000\$
Urbanisme, zonage, mise en valeur du milieu	104 050\$	110 145\$
Industries et commerces	65 100\$	88 741\$
Tourisme et promotion	104 195\$	144 530\$
Parcs, loisirs et culture	247 675\$	274 675\$
Frais financiers	44 937\$	31 500\$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b><u>1 994 615\$</u></b>	<b><u>2 036 607\$</u></b>
<b>EXCÉDENT AVANT AFFECTATIONS</b>	<b>137 701\$</b>	<b>50 836\$</b>
Remboursement en capital de la dette à long terme	(111 100\$)	(68 500\$)
Transfert aux fonds d'immobilisations	(24 000\$)	(22 000\$)
Affectation aux réserves et remboursement du fonds de roulement	(45 601\$)	(35 336\$)
Utilisation du surplus accumulé	43 000\$	75 000\$
<b>EXCÉDENT</b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>

## TAUX DE TAXATION 2016 (Règlement 2015-007)

SOMMAIRE	Taux 2016	TAUX 2015
Taxe foncière générale + règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$	1.0760\$	1.0519\$
Taxe du non résidentiel + règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$	2.2972\$	2.1513
Taxe industrielle + règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$	2.4906\$	2.3345\$
Taxe 6 logements et plus + règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$	1.2185\$	1.1333\$
Taxe agricole + règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$	1.0760\$	1.0519\$
Taxe terrain vague desservi+ règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$	1.7070\$	1.5914\$
Tarif compensation aqueduc (par unité)	227.94\$	215\$
Tarif compensation égout (par unité)	215\$	215\$
Tarif ordure résidence (par unité)	210\$	210\$
Tarif ordure commerce, industrie (I.C.I.) (par unité)	439\$	439\$
Tarif ordure ferme (I.C.I. EAE) (par unité)	288\$	288\$
Tarif ordure chalet permanent/saisonnier (par unité)	175\$/87.50\$	175\$/87.50\$
Tarif fosse septique permanent/saisonnier (par unité)	90.50\$/45.25\$	90.50\$/45.25\$
Location terrain maison mobile (par unité)	265\$	255\$

## SOMMAIRE IMMOBILISATIONS 2016

DESCRIPTION	2016	2017	2018
Réfection des trottoirs	100 000\$		
Remplacement puits eau potable			300 000\$
Route St-Joseph	247 175\$		754 000\$
Déphosphatation	300 000\$		
Piste cyclable	500 000\$		
Quartier des Pionniers	20 000\$	100 000\$	
Pont La Doré/Normandin	98 000\$		
Pont Moulin des Pionniers	75 000\$		
Complexe sportif	8 000\$	16 000\$	20 000\$
Réfection rue des Pins		300 000\$	
Emprise ferroviaire			21 000\$
Parc de planche à roulettes	50 000\$		
Entrepôt municipal	50 000\$		
Matériel roulant	18 000\$		125 000\$
Caserne	850 000\$		
Villégiature St-Joseph		50 000\$	
Équipement informatique	6 000\$		
Développement résidentiel	500 000\$	500 000\$	
Bureau municipal	800 000\$		
Avenue des Jardins Ouest et chemin Branche-Ouest	1 200 000\$		
Camping municipal			200 000\$
Jeux d'eau			150 000\$
<b>TOTAL</b>	<b>4 822 175\$</b>	<b>966 000\$</b>	<b>1 570 000\$</b>